



ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors de la séance extraordinaire tenue le 16 juin 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 986 CONCERNANT LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS**

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca .

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 17 juin 2025.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière